

POUR DES

# Services Publics renforcés

[proposition adoptée par l'Assemblée  
populaire du 20 février 2020]

- > développement des services publics
- > titularisation des précaires
- > gratuité des cantines scolaires
- > gratuité des locaux associatifs,...
- > gratuité des premiers m<sup>3</sup> d'eau, kWh,...

15 & 22 MARS

**JE VOTE  
LA COMMUNE  
EST À NOUS !**



*Ils ont pompé  
notre organisation !*



*Le programme de « La commune est à nous ! » a été construit par démocratie directe. Fin janvier et début février, trois assemblées populaires ouvertes à toutes et tous ont permis le recueil de près de 200 propositions. Chacune a été soumise sans modification au vote lors d'assemblées décisionnaires les 15 et le 20 février. (ces assemblées continueront de se tenir tous les mois après l'élection). Voici en matière de **services publics** les mesures adoptées.*

Écoles, crèches, cantines, bibliothèques, Maisons des jeunes et de la culture, EHPAD, centres de santé, les services publics municipaux grenoblois appartiennent à toutes et tous. Ce sont les biens de ceux qui n'en n'ont pas et voient leur pouvoir d'achat diminuer jour après jour avec de plus en plus de difficultés pour se projeter dans l'avenir. Le développement des services publics répond à ces besoins. Dans ce contexte également, l'application de la gratuité aux besoins élémentaires en eau, en gaz et en électricité, exprime une solidarité première aujourd'hui pour bien vivre ensemble demain.

- > **développement des services publics** (centres de santé, MJC, etc.)
- > **titularisation des précaires**
- > **gratuité des cantines scolaires** et distribution de fruits aux enfants
- > **gratuité des locaux** pour les associations, collectifs d'habitants, syndicats
- > **gratuité des premiers mètres cube d'eau**, de gaz et des premiers KW/h ainsi que du parking du CHU

## **POUR DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉS MAINTENANT**

LES 15 & 22 MARS 2020, JE VOTE

# **LA COMMUNE EST À NOUS !**

[www.la-commune-est-a-nous.fr](http://www.la-commune-est-a-nous.fr) / [contact@la-commune-est-a-nous.fr](mailto:contact@la-commune-est-a-nous.fr)